

RAPPORT

Rapport du Bureau du CCP sur les recommandations et les options formulées par l'équipe de travail informelle multipartite pour résoudre la crise actuelle de financement de l'ONUSIDA (exercice 2022-2023)

Rapport élaboré par le Bureau du CCP

CONTEXTE

1. Lors de la 50e session du Conseil de coordination du Programme (CCP), le Conseil a pris note de la situation alarmante du financement du Programme commun et a réitéré sa pleine confiance et ses engagements envers le travail de l'ONUSIDA. Compte tenu de la situation urgente en matière de financement, le CCP a demandé au Bureau du CCP de réunir en urgence une équipe de travail informelle multipartite inclusive composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes. La mission de cette équipe de travail était de réfléchir sur des options permettant de résoudre la crise actuelle de financement pour l'exercice 2022-2023 et de rendre compte au CCP des résultats et des recommandations de ces discussions par voie électronique avant le 30 juillet 2022. En outre, le CCP a demandé au Bureau d'utiliser l'équipe de travail informelle multipartite pour, en prévision du Dialogue structuré de l'ONUSIDA qui aura lieu à la fin du mois d'octobre 2022, élaborer des recommandations sur le financement pérenne de l'UBRAF basé sur des contributions volontaires. Ces recommandations seront ensuite présentées et discutées lors de la réunion du CCP du mois de décembre 2022.
2. Dans le but de guider et d'accompagner la mise en œuvre de ces décisions, le Bureau du CCP s'est réuni en urgence le 28 juin 2022 ([Bureau du CCP de l'ONUSIDA, 28 juin 2022 | ONUSIDA](#)) pour examiner et approuver le [mandat](#) de l'équipe de travail informelle multipartite sur la situation/crise du financement de l'ONUSIDA. Comme convenu par les membres du Bureau dans le calendrier des termes de référence, l'appel à exprimer l'intérêt à faire partie de l'équipe de travail a été envoyé le jeudi 30 juin aux membres du CCP, aux observateurs, aux coparrainants, à la délégation des ONG du CCP et aux autres parties prenantes suivant la liste des parties prenantes décidée par le CCP et reflétée dans les termes de référence approuvées par le Bureau.
3. Le Bureau du CCP s'est ensuite réuni à nouveau le 8 juillet 2022 ([Bureau du CCP de l'ONUSIDA, 8 juillet 2022 | ONUSIDA](#)) pour examiner et discuter les candidatures selon les critères déterminés dans les termes de référence finales. Suite à cet examen, le Bureau du CCP a convenu que les 18 candidats remplissaient les critères et étaient donc qualifiés pour être membres de l'équipe de travail informelle multipartite sur la situation/crise de financement de l'ONUSIDA. Les termes de référence de l'équipe de travail indiquait que ladite équipe ne devait pas être composée de plus de 15 membres. Les membres du Bureau se sont tout de même mis d'accord sur le fait que les 3 membres supplémentaires permettraient de renforcer le travail de l'équipe. A ce titre, ils ont demandé au Secrétariat d'inscrire ce changement dans les termes de référence révisés de l'équipe de travail. La liste définitive des membres de l'équipe de travail est disponible en cliquant ici : [biographies des membres de l'équipe de travail](#).
4. Enfin, le Bureau s'est réuni le 25 juillet 2022 ([le lien vers le résumé sera ajouté après autorisation](#)) pour la révision et la finalisation des options et des recommandations formulées par l'équipe de travail informelle multipartite sur la situation/crise de financement de l'ONUSIDA. Au cours de cette réunion, les membres du Bureau du CCP ont approuvé les options figurant dans le rapport de l'équipe de travail et ont convenu de les soumettre aux parties prenantes du CCP au plus tard le 30 juillet 2022, comme exigé par le CCP conformément à la décision 6.7 de sa 50e réunion. Le rapport de l'équipe de travail est disponible à l'annexe 1 du présent document. Le Bureau du CCP a convenu que la seule modification à apporter au rapport de l'équipe de travail est de transformer les options en recommandations et de les mettre en place rapidement à l'aide d'un plan d'action élaboré par le Secrétariat.

RECOMMANDATIONS DU BUREAU DU CCP ISSUES DU RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL INFORMELLE MULTIPARTITE POUR RESOUDRE LA CRISE ACTUELLE DE FINANCEMENT DE L'ONUSIDA (EXERCICE 2022-2023)

5. Le Bureau du CCP a approuvé les recommandations soumises par l'équipe de travail comme suit :

Recommandation 1 : Atténuer les répercussions des fluctuations monétaires sur le financement du Programme conjoint

6. Le Secrétariat a informé l'équipe de travail que les récentes fluctuations monétaires avaient entraîné une perte de 12 millions de dollars (US) pour l'ONUSIDA. Il est possible de travailler sur ces fluctuations monétaires à l'aide d'accords pluriannuels. Malheureusement, peu de bailleurs de fonds ont mis en place ce type d'accords en 2022. L'équipe de travail a approuvé deux recommandations pour travailler sur les répercussions de ces fluctuations monétaires :

Recommandation 1.1 : Les gouvernements sont priés d'augmenter leurs engagements de financement prévus pour 2022 et 2023 en faveur du Programme commun avec des fonds équivalents à la perte de fonds résultant de la variation importante du taux de change (sous forme d'estimation ou de chiffres réels à la fin de l'exercice).

Recommandation 1.2 : Les bailleurs de fonds de l'ONUSIDA sont priés d'envisager l'utilisation d'un protocole d'accord avec des taux de change préférentiels (déterminés par le bailleur de fonds) dans le cadre du Programme conjoint.

7. Il a été convenu que le Secrétariat préparera une lettre pour le 29 juillet demandant aux bailleurs de fonds dont les contributions ont été affectées de manière négative par les fluctuations monétaires de compenser la baisse de la valeur en dollars américains de leurs contributions. Il a également été convenu que les Pays-Bas et les États-Unis allaient travailler avec le Secrétariat pour programmer des appels avec ces bailleurs de fonds, afin de les encourager à agir sur les répercussions de ces fluctuations monétaires.

Recommandation 2 : Encourager le co-investissement dans le Fonds mondial et le Programme conjoint

8. Les membres de l'équipe de travail ont reconnu que l'ONUSIDA joue un rôle essentiel dans le soutien du Fonds mondial et des activités menées tout au long du cycle de subvention. Il s'agit notamment de la création de voies pour un engagement significatif des communautés, de l'élaboration de demandes de financement et du soutien à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. L'équipe de travail a souligné que 8 à 10 pays contribuent activement au financement du Fonds mondial, mais peu au financement du Programme conjoint. L'ONUSIDA ne reçoit actuellement aucun fond opérationnel de la part du Fonds mondial. En revanche, l'ONUSIDA reçoit un financement catalytique pour assurer différents appuis techniques dans le cadre des initiatives stratégiques du Fonds mondial. L'équipe de travail a approuvé deux recommandations de mobilisation des ressources liées au co-investissement du Fonds mondial et du Programme conjoint à mettre en place immédiatement.

Recommandation 2.1 : Encourager les annonces simultanées de co-investissement au Programme conjoint et au Fonds mondial.

9. L'équipe de travail recommande au Programme conjoint de demander aux pays d'annoncer leur soutien au Programme conjoint en même temps qu'ils annoncent leur contribution/engagement au Fonds mondial. Les annonces simultanées vont permettre d'augmenter la visibilité du travail du Programme conjoint lors de la septième reconstitution des ressources du Fonds mondial (19 au 21 septembre), lorsque la réponse au VIH sera à nouveau sous les projecteurs. Elles permettront également de rappeler aux parties prenantes qu'un Programme conjoint sain et entièrement financé est essentiel au succès du Fonds mondial. Les pays sont en train de prendre des décisions sur les contributions au Fonds mondial pour la septième reconstitution des ressources ; c'est le moment idéal pour mettre en place cette recommandation. Une double annonce lors de la conférence de reconstitution des ressources pourrait être soit une nouvelle annonce sur le financement du Programme conjoint ou un rappel et une valorisation de l'engagement financier déjà pris pour l'année 2022. Dans les deux cas, une annonce permettra de donner de la visibilité au lien entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA.

Recommandation 2.2 : Prendre des mesures immédiates pour encourager des contributions équilibrées au Fonds mondial et au Programme conjoint.

10. L'équipe de travail a convenu que la définition de la proportionnalité entre les contributions versées au Fonds mondial et au Programme conjoint nécessite une étude continue et approfondie de la part de l'équipe de travail. Toutefois, des mesures spécifiques sont nécessaires pour mobiliser des financements de la part des bailleurs de fonds qui contribuent de manière active au Fonds mondial, mais peu à l'ONUSIDA. L'équipe de travail recommande de s'adresser immédiatement aux pays qui apportent un soutien important au Fonds mondial, mais un soutien moindre au Programme conjoint et de demander à chacun de ces bailleurs de fonds de l'ONUSIDA un financement immédiat supplémentaire de 3 millions de dollars (US) dans le cadre de l'UBRAF de l'ONUSIDA. L'objectif étant d'aider à résoudre la crise actuelle de financement de l'ONUSIDA.
11. Remarque : L'objectif à plus long terme consisterait à déterminer les niveaux optimaux de financement de l'ONUSIDA sur la base d'éventuelles approches : comparer les contributions de fonds opérationnels à l'ONUSIDA et au Fonds mondial ; ou comparer le pourcentage de financement de l'UBRAF de chaque bailleur de fonds en utilisant comme référence ses contributions obligatoires à l'Organisation mondiale de la santé. Ces travaux se poursuivront en septembre/octobre 2022.
12. Il a été convenu qu'au point 2.1, le personnel du Fonds mondial et du Secrétariat de l'ONUSIDA identifierait conjointement les éléments suivants : les pays qui n'ont ni annoncé leur contribution au Fonds mondial ni contribué à l'ONUSIDA (possibilité d'une nouvelle annonce conjointe) ; les pays qui ont déjà contribué à l'ONUSIDA, mais qui, lors de la Septième reconstitution des ressources du Fonds mondial, pourraient être invités à présenter leur contribution à l'ONUSIDA lorsqu'ils s'expriment ou font leur annonce au Fonds mondial.
13. Il a été convenu, au point 2.2, de mener des actions immédiates et spécifiques de sensibilisation et de mobilisation des ressources auprès des 8 à 10 bailleurs de fonds, en reconnaissant que ce dialogue pourrait se prolonger au-delà de la date de la Septième reconstitution des ressources.

Recommandation 3 : Renforcer la solidarité et l'engagement du CCP.

14. Tous les États membres se sont engagés à respecter la mission et l'objectif du Programme conjoint et ont approuvé l'UBRAF 2022-2026. Les [vingt-deux États membres du CCP](#) ne contribuent pas tous à l'UBRAF. Des développements récents, tels que la Déclaration politique 2021 et la transformation de la culture organisationnelle au sein de l'ONUSIDA,

offrirait des opportunités pour cultiver de nouveaux bailleurs de fonds et regagner le terrain perdu avec certains bailleurs de fonds plus anciens afin d'aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF. À cet égard, l'annonce récente du Royaume-Uni de rétablir une partie du financement de l'ONUSIDA qui avait été précédemment réduit est une nouvelle prometteuse. L'équipe de travail profite de cet élan pour approuver deux recommandations de financement spécifiques.

Recommandation 3.1 : chacun des 11 États membres du CCP, bailleur de fonds¹ (2022) de l'ONUSIDA, invité à augmenter son engagement volontaire en faveur de l'UBRAF du Programme conjoint.

15. Si chacun des 11 États membres actuel du CCP et bailleur de fonds augmentait sa contribution à l'ONUSIDA de 1 million de dollars (US), un financement supplémentaire de 11 millions de dollars (US) serait généré pour aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF. Remarque : Les 11 pays seront croisés avec les pays identifiés au point 2.2 (bailleurs de fonds du Fonds mondial) et une seule demande de ressources supplémentaires sera faite.

Recommandation 3.2 : pour les 11 autres États membres actuels du CCP² : les membres du CCP qualifiés de pays à faible revenu³ et de pays à revenu faible et intermédiaire⁴ sont invités à contribuer à hauteur de 500 000 de dollars au Programme conjoint, et ceux qui sont des pays à revenu moyen supérieur⁵ et pays à revenu élevé sont invités à contribuer à hauteur de 1 million USD au Programme conjoint.

16. Le Secrétariat prévoit que le renforcement de la mobilisation des ressources auprès des pays du Programme pourrait générer 3 millions de dollars (US) pour atténuer la crise actuelle de financement en aidant à combler le déficit de financement de l'UBRAF.
17. Pour concrétiser et mettre en place les recommandations 3.1 et 3.2, l'équipe de travail a demandé au Secrétariat de produire deux séries de lettres. La première série sera adressée aux membres du CCP bailleurs de fonds et aux membres du CCP qualifiés de pays à revenu moyen supérieur et de pays à revenu élevé, et demandera à chacun une augmentation de leur contribution/une première contribution d'au moins 1 million de dollars (US) au Programme conjoint. L'autre série sera adressée aux pays du Programme qualifiés de pays à revenu intermédiaire faible et leur demandera de contribuer à hauteur de 500 000 dollars (US) au Programme conjoint. Les coprésidents de l'équipe de travail travailleront ensuite avec le Secrétariat pour programmer des appels avec les pays (y compris avec plusieurs pays en même temps, le cas échéant). Ces appels permettront de faire les demandes aux parties concernées.

[Annexe à suivre]

¹ Allemagne, Canada, Chine, États-Unis, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Thaïlande.

² Biélorussie, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, El Salvador, Guyane, Inde, Iran (République islamique), Kenya, République dominicaine, Tunisie.

³ Voir la Banque mondiale <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.

⁴ Remarque : Aucun des membres actuels du CCP ne fait partie de la catégorie pays à faible revenu, les pays à revenu faible et intermédiaire qui sont membres du CCP sont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, El Salvador, l'Inde, l'Iran, le Kenya et la Tunisie.

⁵ Remarque : Les membres du CCP qualifiés comme pays à revenu moyen supérieur sont la Biélorussie, le Botswana, la Guyane, la République dominicaine, la Russie et la Thaïlande.

Annexe 1 : Rapport destiné au Bureau du CCP sur les recommandations et les options formulées par l'équipe de travail informelle multipartite pour résoudre la crise actuelle de financement de l'ONUSIDA (exercice 2022-2023).

Introduction

1. L'équipe de travail informelle multipartite, responsable d'adresser des recommandations sur la situation actuelle et à court terme du financement de l'ONUSIDA au Bureau soumet ce premier rapport concernant sa mission. Conformément au [point de décision 6.7 du CCP](#) et au [mandat](#) de l'équipe de travail, ce premier rapport propose des options qui permettront de résoudre la crise actuelle de financement de l'ONUSIDA pour l'exercice 2022-2023.

Contexte

2. Le Programme commun de l'Organisation des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) fait face à un grave déficit de son financement opérationnel (UBRAF [*Unified Budget, Results and Accountability Framework*, cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités]). Le montant du financement complet de l'UBRAF devrait atteindre les 210 millions de dollars pour l'année 2022. Au 1er juin 2022, les contributions attendues pour l'année ne devraient s'élever qu'à hauteur de 162 millions de dollars. Ce montant est dû à plusieurs facteurs et reflète les tendances de financement à plus long terme qui ont laissé l'UBRAF nettement sous-financé pendant plusieurs années. Ces déficits ont freiné les opérations du Programme commun et, plus récemment encore, ont empêché le Secrétariat d'assurer le financement complet aux coparrainants pour leur allocation annuelle de base de 2 millions de dollars. Ces mêmes déficits de financement sont également liés aux lourdes contraintes financières du Secrétariat. En effet, le Secrétariat est en train de procéder à un remaniement de son personnel et de ses opérations pour s'aligner sur la nouvelle Stratégie mondiale et réduire les coûts de fonctionnement.
3. Le Conseil de coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA, lors de sa 50e réunion qui a eu lieu en juin 2022, a pris note de la situation alarmante du financement du Programme commun et a réitéré ses engagements envers le travail de l'ONUSIDA. Le CCP a demandé au Bureau de convoquer en urgence une équipe de travail informelle composée de membres du CCP, d'observateurs, de coparrainants, de la délégation des ONG du CCP et d'autres parties prenantes, afin d'étudier les options permettant de résoudre la crise actuelle du financement de l'ONUSIDA. Le CCP a demandé au Bureau de lui rendre compte par voie électronique avant le 30 juillet 2022 des résultats et des recommandations de ces discussions. Le CCP a également demandé au Bureau d'utiliser l'équipe de travail informelle multipartite pour élaborer des recommandations, avant le Dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA qui aura lieu à la fin du mois d'octobre 2022, et pour les soumettre à l'examen du CCP lors de sa réunion de décembre 2022, en vue d'un financement pérenne du Programme conjoint basé sur des contributions volontaires.
4. À l'aide des dernières expériences du Secrétariat en matière de création de groupes de travail, le [Bureau du CCP de l'ONUSIDA \(28 juin 2022\) | ONUSIDA](#) a élaboré des termes de référence et a lancé un appel à candidatures auprès des différents constituants et des partenaires externes possédant une expertise et une expérience en matière de collecte de fonds. A la suite de cet appel à candidatures, le Bureau ([Bureau du CCP de l'ONUSIDA, 8 juillet 2022 | ONUSIDA](#)) a sélectionné 18 membres pour constituer une équipe de travail informelle multipartite équilibrée et diversifiée (zones géographiques, genre). ([Biographies des membres de l'équipe de travail](#))
5. À ce jour, l'équipe de travail a tenu deux réunions virtuelles ; la première a eu lieu le 15 juillet 2022 et la seconde a eu lieu le 21 juillet 2022 (*les liens vers les rapports de ces*

réunions seront ajoutés). Au cours de la première réunion, l'équipe de travail a élu le Dr Mohamed Chakroun (Tunisie) et Mme Julia Martin (États-Unis) comme coprésidents de l'équipe. L'équipe de travail a approuvé ses [méthodes de travail](#).

Présentation des options destinées à résoudre la crise actuelle du financement du Programme conjoint

6. Au cours de ses deux réunions, l'équipe de travail a analysé en détail la situation actuelle du financement de l'ONUSIDA, et notamment les graves répercussions de cette crise sur la réponse au VIH au sens large ; une incapacité à financer intégralement l'UBRAF 2022-2026 de l'ONUSIDA. L'équipe de travail a donc examiné toute une série d'options de mobilisation des ressources pour le Programme conjoint. L'équipe de travail a classé les options approuvées comme suit : les options à court terme et les options à long terme. Conformément au point de décision 6.7 du CCP et aux termes de référence de l'équipe de travail, le présent rapport présente les options de mobilisation des ressources approuvées par l'équipe de travail et qui justifient une action immédiate pour résoudre la crise de financement à court terme du Programme conjoint, et en particulier pour aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF.

Option 1 : *Atténuer les répercussions des fluctuations monétaires sur le financement du Programme conjoint.*

7. Le Secrétariat a informé l'équipe de travail que les récentes fluctuations monétaires avaient entraîné une perte de 12 millions de dollars (US) pour l'ONUSIDA. Il est possible de travailler sur ces fluctuations monétaires à l'aide d'accords pluriannuels. Malheureusement, peu de bailleurs de fonds ont mis en place ce type d'accords en 2022. L'équipe de travail a approuvé deux options pour travailler sur ces fluctuations monétaires :

Option 1.1 : *Les gouvernements sont priés d'augmenter leurs engagements de financement prévus pour 2022 et 2023 en faveur du Programme conjoint avec des fonds équivalents à la perte de fonds résultant de la variation importante du taux de change (sous forme d'estimation ou de chiffres réels à la fin de l'exercice).*

Option 1.2 : *Les bailleurs de fonds de l'ONUSIDA sont priés d'envisager l'utilisation d'un protocole d'accord avec des taux de change préférentiels (déterminés par le bailleur de fonds) dans le cadre du Programme conjoint*

8. Il a été convenu que le Secrétariat préparera une lettre pour le 29 juillet demandant aux bailleurs de fonds dont les contributions ont été affectées de manière négative par les fluctuations monétaires de compenser la baisse de la valeur en dollars américains de leurs contributions. Il a également été convenu que les Pays-Bas et les États-Unis allaient travailler avec le Secrétariat pour programmer des appels avec ces bailleurs de fonds, afin de les encourager à agir sur les répercussions de ces fluctuations monétaires.

Option 2 : *Encourager le co-investissement dans le Fonds mondial et le Programme conjoint*

9. Les membres de l'équipe de travail ont reconnu que l'ONUSIDA joue un rôle essentiel dans le soutien du Fonds mondial et des activités menées tout au long du cycle de subvention. Il s'agit notamment de la création de voies pour un engagement significatif avec les communautés, de l'élaboration de demandes de financement et du soutien à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation. L'équipe de travail a souligné que 8 à 10 pays contribuent activement au financement du Fonds mondial, mais peu au financement du Programme conjoint. L'ONUSIDA ne reçoit actuellement aucun fond opérationnel de la part du Fonds mondial. En revanche, l'ONUSIDA reçoit un financement catalytique pour assurer différents appuis techniques dans le cadre des initiatives stratégiques du Fonds mondial. L'équipe de travail a approuvé deux options de mobilisation des ressources liées au co-investissement du Fonds mondial et du Programme conjoint à mettre en place immédiatement.

Option 2.1 : *Encourager les annonces simultanées de Co-investissement au Programme conjoint et au Fonds mondial.*

10. L'équipe de travail recommande au Programme conjoint de demander aux pays d'annoncer leur soutien au Programme conjoint en même temps qu'ils annoncent leur contribution/engagement au Fonds mondial. Les annonces simultanées vont permettre d'augmenter la visibilité du travail du Programme conjoint lors de la septième reconstitution des ressources du Fonds mondial (du 19 au 21 septembre), lorsque la réponse au VIH sera à nouveau sous les projecteurs. Elles permettront également de rappeler aux parties prenantes qu'un Programme conjoint sain et entièrement financé est essentiel au succès du Fonds mondial. Les pays sont en train de prendre des décisions sur les contributions au Fonds mondial pour la septième reconstitution des ressources ; c'est le moment idéal pour mettre en place cette option. Une double annonce lors de la conférence de reconstitution des ressources pourrait être soit une nouvelle annonce sur le financement du Programme conjoint ou un rappel et une valorisation de l'engagement financier déjà pris pour l'année 2022. Dans les deux cas, une annonce permettra de donner de la visibilité au lien entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA.

Option 2.2 : *Prendre des mesures immédiates pour encourager des contributions équilibrées au Fonds mondial et au Programme conjoint.*

11. L'équipe de travail a convenu que la définition de la proportionnalité entre les contributions versées au Fonds mondial et au Programme conjoint nécessite une étude continue et approfondie de la part de l'équipe de travail. Toutefois, des mesures spécifiques sont nécessaires pour mobiliser des financements de la part des bailleurs de fonds qui contribuent de manière active au Fonds mondial, mais peu à l'ONUSIDA. L'équipe de travail recommande de s'adresser immédiatement aux pays qui apportent un soutien important au Fonds mondial, mais un soutien moindre au Programme conjoint et de demander à chacun de ces bailleurs de fonds de l'ONUSIDA un financement immédiat supplémentaire de 3 millions de dollars dans le cadre de l'UBRAF de l'ONUSIDA. L'objectif étant d'aider à résoudre la crise actuelle de financement de l'ONUSIDA.
12. Remarque : L'objectif à plus long terme consisterait à déterminer les niveaux optimaux de financement de l'ONUSIDA sur la base des deux éventuelles approches : comparer les contributions de fonds opérationnels à l'ONUSIDA et au Fonds mondial ; ou comparer le pourcentage de financement de l'UBRAF de chaque bailleur de fonds en utilisant comme

référence sa part de contributions obligatoires à l'Organisation mondiale de la santé. Ces travaux se poursuivront en septembre/octobre 2022.

13. Il a été convenu qu'au point 2.1, le personnel du Fonds mondial et du Secrétariat de l'ONUSIDA identifierait conjointement les éléments suivants : les pays qui n'ont ni annoncé leur contribution au Fonds mondial ni contribué à l'ONUSIDA (possibilité d'une nouvelle annonce conjointe) ; les pays qui ont déjà contribué à l'ONUSIDA, mais qui, lors de la Septième reconstitution des ressources du Fonds mondial, pourraient être invités à présenter leur contribution à l'ONUSIDA lorsqu'ils s'expriment ou font leur annonce au Fonds mondial.
14. Il a été convenu, au point 2.2, de mener des actions immédiates et spécifiques de sensibilisation et de mobilisation des ressources auprès des 8 à 10 bailleurs de fonds, en reconnaissant que ce dialogue pourrait se prolonger au-delà de la date de la Septième reconstitution des ressources.

Option 3 : Renforcer la solidarité et l'engagement du CCP.

15. Tous les États membres se sont engagés à respecter la mission et l'objectif du Programme conjoint et ont approuvé l'UBRAF 2022-2026. Les [vingt-deux États membres du CCP](#) ne contribuent pas tous à l'UBRAF. Des développements récents, tels que la Déclaration politique 2021 et la transformation de la culture organisationnelle au sein de l'ONUSIDA, offriraient des opportunités pour cultiver de nouveaux bailleurs de fonds et regagner le terrain perdu avec certains bailleurs de fonds plus anciens afin d'aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF. À cet égard, l'annonce récente du Royaume-Uni de rétablir une partie du financement de l'ONUSIDA qui avait été précédemment réduit est une nouvelle promesseuse. L'équipe de travail profite de cet élan pour approuver deux options de financement spécifiques.

Option 3.1 : *Demander à chacun des 11 États membres du CCP, bailleur de fonds¹ (2022) d'augmenter son engagement volontaire en faveur de l'UBRAF du programme conjoint.*

16. Si chacun des 11 États membres actuels du CCP et bailleur de fonds augmentait sa contribution à l'ONUSIDA de 1 million de dollars (US), un financement supplémentaire de 11 millions de dollars (US) serait généré pour aider à combler le déficit de financement de l'UBRAF. Remarque : Les 11 pays seront croisés avec les pays identifiés au point 2.2 (bailleurs de fonds du Fonds mondial) et une seule demande de ressources supplémentaires sera faite.

Option 3.2 : *Pour les 11 autres États membres actuels du CCP² : les membres du CCP qualifiés de pays à faible revenu³ et de pays à revenu faible et intermédiaire⁴ sont priés de contribuer à hauteur de 500 000 de dollars (US) au Programme conjoint et ceux qui sont des*

¹ Allemagne, Canada, Chine, États-Unis, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Thaïlande.

² Biélorussie, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, El Salvador, Guyane, Inde, Iran (République islamique), Kenya, République dominicaine, Tunisie.

³ Voir la Banque mondiale <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.

⁴ Remarque : Aucun des membres actuels du CCP ne fait partie de la catégorie LIC, les pays LMIC qui sont membres du CCP sont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, El Salvador, l'Inde, l'Iran, le Kenya et la Tunisie.

pays à revenu moyen supérieur⁵ et pays à revenu élevé sont priés de contribuer à hauteur de 1 million (US) au Programme conjoint.

17. Le Secrétariat prévoit que le renforcement de la mobilisation des ressources auprès des pays du Programme pourrait générer 3 millions de dollars pour atténuer la crise actuelle de financement en aidant à combler le déficit de financement de l'UBRAF.
18. Pour concrétiser et mettre en place les options 3.1 et 3.2, l'équipe de travail a demandé au Secrétariat de produire deux séries de lettres. La première série sera adressée aux membres du CCP bailleurs de fonds et aux membres du CCP qualifiés de pays à revenu moyen supérieur et de pays à revenu élevé, et demandera à chacun une augmentation de leur contribution/une première contribution d'au moins 1 million de dollars (US) au Programme conjoint. L'autre série sera adressée aux pays du Programme qualifiés de pays à revenu intermédiaire faible et leur demandera de contribuer à hauteur de 500 000 dollars (US) au Programme conjoint. Les coprésidents de l'équipe de travail travailleront ensuite avec le Secrétariat pour programmer des appels avec les pays (y compris avec plusieurs pays en même temps, le cas échéant). Ces appels permettront de faire les demandes aux parties concernées.

Autres travaux prévus par l'équipe de travail

19. L'équipe de travail tiendra deux réunions hybrides supplémentaires à l'automne, afin d'élaborer des recommandations pour la durabilité à plus long terme du Programme conjoint avant le Dialogue structuré sur le financement de l'ONUSIDA qui aura lieu au mois d'octobre. L'équipe de travail continuera à discuter des différentes options abordées lors des deux premières réunions qui ont été jugées prometteuses, mais pas assez abouties pour une recommandation immédiate et réalisable. Il s'agit notamment de diverses propositions visant à transférer un financement plus important au Programme conjoint en réponse à l'appui technique essentiel qu'il fournit aux programmes du Fonds mondial, de réflexions visant à ce que le Fonds mondial agisse en tant que « garant » d'un UBRAF entièrement financé, et de diverses options visant à augmenter les engagements de financement de l'ONUSIDA par les pays du Programme. L'équipe de travail analysera également d'autres stratégies envisageables pour le financement pérenne et à plus long terme, à savoir, par exemple, la possibilité de recruter de nouveaux bailleurs de fonds parmi les gouvernements, les fondations et le secteur privé ; des partenariats innovants pour améliorer la collaboration entre les principales parties prenantes de la lutte contre le VIH ; la justification des investissements, notamment par des propositions de valeur convaincantes ; l'engagement avec les coparrainants pour explorer la possibilité de transférer leurs ressources internes vers le financement de l'UBRAF ; des approches conjointes pour la mobilisation des ressources parmi les membres du CCP et exploiter pleinement la voix des ambassadeurs, des célébrités et des personnes influentes de l'ONUSIDA ; et assurer une communication opportune et de qualité sur le rendement des investissements de l'ONUSIDA.

[Fin du document]

⁵ Remarque : Les membres du CCP qualifiés comme UMIC sont la Biélorussie, le Botswana, la Guyane, la République dominicaine, la Russie et la Thaïlande.